

# La Communauté de Communes recrute

## Un enseignant de clarinette H/F

*Par voie statutaire ou à défaut contractuel*

*Cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique - catégorie B*

Situé dans le triangle de Beaune, Dijon, Dole, la communauté de communes Rives de Saône compte un peu plus de 21000 habitants.

Collectivité à taille humaine, elle s'appuie sur un collectif de travail soudé, respectueux et bienveillant. Elle veille au bien-être de ses agents, en particulier à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (aménagement de cycle de travail, télétravail, ...).

L'école de musique intercommunale est composée de 15 professeurs, sous la responsabilité d'une directrice. Elle s'est dotée récemment d'un projet d'établissement que vous contribuez à mettre en œuvre.

### Missions

- ✓ Assurer l'enseignement de clarinette
- ✓ Assurer le suivi pédagogique, l'évaluation et l'orientation des élèves
- ✓ Participer aux projets sur le territoire de la collectivité en lien avec les artistes-enseignants de l'école de musique intercommunale (répertoire classique & MAA)

### Profil

- ✓ Titulaire du D.E. (ou étudiant)
- ✓ Orienté vers les pédagogies actives
- ✓ Orienté vers les projets transversaux et esthétiques variées

Poste à pourvoir : 1<sup>er</sup> septembre 2024

Temps de travail : Temps non complet (3 heures hebdomadaires)

Rémunération : Rémunération statutaire, participation mutuelle et prévoyance, prestation d'actions sociales

Lieu de travail : Brazey en Plaine et Seurre

Adresser votre CV et lettre de motivation **avant 31 août 2024**

Sous réf. « Enseignant de clarinette », à  
Monsieur le Président  
15 bis Grande Rue du Faubourg St Michel BP 67  
21250 SEURRE Cedex  
[ecoledemusique@rivesdesaone.fr](mailto:ecoledemusique@rivesdesaone.fr)